

ASSEMBLEE GENERALE 2025

Samedi 11 avril 2026 – Dardilly

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Accueil

▪ **Monsieur Patrice Crosnier, Maire de Dardilly**

A Dardilly, nous sommes 150 adhérents dans le club d'athlétisme associé à l'ACL.

Les entraînements se font à la Brocardière, et en toute petite confiance, je n'ai jamais pu descendre en dessous des 4 h sur les 9 marathons que nous avons réalisés.

▪ **M. Jacques Arconte, Président de l'Athletic Club du Lyonnais**

Je souhaite saluer le nouvel adjoint au sport de la ville de Dardilly, Monsieur Laurent Besacier.

Je vais vous présenter rapidement l'Athletic Club du Lyonnais. L'ACL est un club relativement jeune, créé en 2019, qui a connu depuis une forte croissance, avec un nombre de licenciés qui a presque doublé en cinq ans, pour atteindre aujourd'hui près de 900 adhérents.

Cette dynamique s'appuie sur une organisation structurée, avec une implantation sur plusieurs sites de l'ouest lyonnais, et un fonctionnement en multi-clubs permettant de développer l'athlétisme sur différents territoires.

Cette structuration repose sur une professionnalisation progressive, avec un club employeur comptant aujourd'hui 4 salariés, ce qui nous permet d'assurer un encadrement de qualité et de soutenir notre développement.

Elle repose également sur une forte mutualisation des moyens entre les clubs : des outils communs pour la gestion des adhérents et la comptabilité, une mutualisation des salariés, une solidarité financière, mais aussi une communication centralisée avec un site internet unique, tout en laissant à chaque club la possibilité de conserver une communication spécifique.

L'ensemble fonctionne dans une logique de transparence entre les clubs, garante de cohérence et d'efficacité.

Cette organisation s'inscrit dans un cadre structurant, avec un projet de club 2025-2028 défini à l'échelle de l'ACL, puis décliné au niveau de chaque club et de chaque activité.

Parmi les clubs qui composent l'ACL, l'Athletic Club de Dardilly, créé en 2019, illustre bien cette dynamique, avec aujourd'hui environ 155 licenciés et une offre diversifiée allant de l'école d'athlétisme au running, en passant par l'athlé forme et la marche nordique.

Récompensé par la FFA l'an dernier pour son dynamisme, dans la catégorie club de 150 licenciés et bénéficiaire de la dotation de 3000 € du Crédit Mutuel en 2022 (plan de relance et de développement).

PARTENAIRES MAJEURS

Ce développement a été rendu possible grâce à un fort soutien de la municipalité, notamment avec la création d'équipements synthétiques au stade de la Brocardière, qui ont permis de structurer durablement les entraînements.

Sur le plan sportif, l'ACL se caractérise par une très forte participation des athlètes aux compétitions, que ce soit sur piste, sur route ou en trail, avec régulièrement une présence dans le top 5 des clubs de la région en nombre de participants, ce qui témoigne du dynamisme et de l'engagement de nos licenciés.

Plus largement, l'ACL poursuit son développement territorial avec l'intégration de l'Athletic Club Meyzieu en 2025, qui nous permet d'étendre notre modèle à l'est lyonnais, avec l'objectif de dupliquer notre savoir-faire.

Au-delà du développement sportif, notre projet repose sur plusieurs piliers forts :

- Une gestion financière saine, avec un résultat positif – environ 26 000 € en 2025 - et une faible dépendance aux subventions.
- Une forte implication dans les instances fédérales, au niveau du comité du Rhône et de la Ligue. Et à ce titre, nous sommes très heureux et honorés d'accueillir aujourd'hui cette Assemblée Générale à Dardilly, aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'athlétisme régional.
- Nous sommes également très investis dans le monde scolaire, avec plusieurs sections en collèges et lycées.
- Et nous développons des actions concrètes en matière d'inclusion, notamment autour du handicap et de l'autisme.
- Enfin, nous attachons une importance particulière à notre rôle dans l'organisation d'évènements : l'ACL n'est pas seulement un club « consommateur », mais un club contributeur, engagé dans l'organisation régulière de compétitions et dans le développement de nouveaux projets. (A l'ouest le Meeting, sprint/haies, kid cross, etc...). Nouveauté cette année, avec l'organisation de deux meetings indoor (en collaboration avec le club Courir à Lyon, et je profite pour remercier son président Romain Perrier ici présent) : Meeting de Noël et le meeting de la Chandeleur qui seront pérennisés pour les prochaines saisons.

Je souhaite également remercier Marcel Ferrari, Président de la Ligue de me permettre de m'exprimer devant vous aujourd'hui, ainsi que Monsieur Patrice Crosnier, Maire de Dardilly, pour sa présence parmi nous.

Je tiens aussi à adresser un remerciement particulier à Bernard Paget, ancien adjoint aux sports, pour son engagement et son accompagnement dans le développement de l'Athletic club de Dardilly, depuis sa création.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des encadrants et des bénévoles du club, pour leur implication sans faille au quotidien, ainsi que pour l'organisation de cet accueil ce matin.

Notre ambition est simple : construire un modèle de club structuré, solidaire et duplicable au service du développement de l'athlétisme.

▪ **M. Jean-Claude Marie, Président du Comité Départemental du Rhône**

Je suis Dardillois depuis 31 ans, la section athlétisme a été créée en 2007.

Cette AG est une coordination entre l'ACL et le Comité du Rhône-Métropole de Lyon.

Je vous souhaite une très belle Assemblée Générale.

• **RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET VALIDATION DU QUORUM**

Isabelle Baroteaux, Présidente de la CSR de la Ligue, indique que sur les 238 clubs, 176 ont répondu présents ou sont représentés, ce qui constitue 73.95% des clubs, pour un total de 605 voix sur 699, soit un total de 86.55 % des voix.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes peut valablement délibérer.

• **MISE AUX VOIX DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 12 AVRIL 2025**

Pour : 605 voix

Contre : 0

Abstention : 0

➔ Le compte rendu de l'assemblée générale 2025 est validé à l'unanimité.

• **INTERVENTION DU PRESIDENT, MARCEL FERRARI**

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation importante à cette Assemblée Générale 2026, qui nous permettra de revenir sur l'année 2025, mais aussi de parler l'année 2026 déjà bien entamée.

2025

L'année 2025 marque le début d'une nouvelle Olympiade et donc d'un début de mandat pour une nouvelle équipe.

Cette nouvelle équipe, je l'ai réunie avec l'ambition de changer notre gouvernance en s'appuyant sur l'expérience de certains anciens et la fougue de jeunes qui montrent un réel amour pour l'Athlétisme. Cela s'avère plus compliqué que je ne le pensais. Mais avec le temps nous avons bon espoir d'aboutir. L'arrivée de Matthieu, notre nouveau Directeur Général y contribue grandement.

Matthieu a très vite pris la mesure de son poste avec les contraintes d'une équipe en place et un certain historique. Il a déjà bien évalué notre potentiel RH, appris à faire avec des élus bénévoles et leurs petites manies ancestrales ! Il peut s'appuyer sur une équipe jeune et dynamique.

2025 a été encore une belle année pour notre athlétisme régional : quelques chiffres.

Un athlétisme régional attirant :

- Un nouveau record de licenciés au 31 août 2025 : 36 299, +2 702 par rapport à 2024 (aujourd'hui ce nombre est déjà dépassé 36 312)
- Les jeunes, minimes et plus jeunes : +930 licences
- « Loisir Running » : +950 licences

Un athlétisme régional compétitif :

- Licences « compétition » : +1 142 de CA à MA
- Interclubs : 9 clubs évoluent en National, dont 4 en Elite 1 et 2 (CAA, ESA en Elite1 et ESL, EAG38 en Elite2)
- Classement des Clubs aux points : CAA 2^{ème}, ESL 9^{ème}, ESA 11^{ème} et EAG38 12^{ème}
4 clubs dans le top 12 et 14 clubs dans le top 100 (I-F 15 clubs ; BRE, G-E et OCC 10 clubs)
- Sélections en équipe de France : 97, excellent total par rapport aux années précédentes

Merci à tous les dirigeants, entraîneurs, athlètes qui, par leur implication, permettent ces excellents résultats. Bravo !

Lors de l'AG 2025, je vous avais fait l'inventaire des structures créées au sein de la Ligue : « Evasion Athlé », notre agence de voyage associative, le « Fonds de Dotation Pierre Quinon », le « Studio d'enregistrement Audiovisuel » avec notre partenaire Jeudi 15 et la dernière-née « Athlétisme Event AuRA » notre SASU (Société Commerciale)

Une réflexion a été menée fin 2025 sur l'opportunité de ces structures qui demandent du temps et qui viennent un peu, voire beaucoup complexifier notre fonctionnement.

Des décisions ont été prises :

- **« Evasion Athlé »** : son activité n'est pas satisfaisante, toutefois notre collaboration avec la Fédération devrait voir à lui donner un autre élan, nous attendrons donc 1 an voire 2 pour se faire une vraie opinion sur sa rentabilité.
- **Le « Fonds de Dotation Pierre Quinon »** : le constat est simple, il ne remplit pas pleinement sa fonction, il nous coûte plutôt qu'il ne rapporte, le seul donateur étant la Ligue. Après sa création il y a 12 ans, nous avons décidé de le dissoudre.
- **La SASU « Athlétisme Event AuRA »** : c'est une gestion lourde pour la comptabilité, il a été décidé aussi de la dissoudre après une petite année de relative activité, nous récupérons au sein de la Ligue le personnel, Rémi, seul employé. Nous optons pour la sectorisation des comptes de la Ligue pour être en phase avec l'administration fiscale ... ce n'est pas sans mal !
- **Le « Studio d'enregistrement Audiovisuel »** : l'acquisition de matériel audiovisuel en 2025 nous permet de faire les directs et des podcasts sur notre chaîne YouTube, nous rend autonome donc nous ne ferons plus appel à notre partenaire « Jeudi 15 », il en résultera un moindre coût de production grâce à l'investissement de certains bénévoles, certains de nos jeunes salariés et la collaboration d'Arbitrage Athlétisme. Une réflexion va être menée pour bien mettre en place notre production télé.

Nous avons fait un peu de ménage pour plus de simplicité.

2026

En octobre 2025 nous avons tenu un séminaire qui s'est penché sur 2 thèmes de développement de l'Athlétisme Régional :

- Le Running qui prend de plus en plus de place dans notre univers athlétisme,

- Le Santé-Loisir Bien-être qui demande un petit relookage après une quinzaine d'année d'existence au sein de la Ligue.

Ces 2 axes vont guider nos années à venir.

Cependant il va se poser un problème, l'évolution du nombre de Conseillers Techniques (4 aujourd'hui) mis à disposition de la Ligue :

- Philippe Collard et Alain Bonardi font valoir leur droit à la retraite d'ici la fin de l'année 2026,
- Quant à Olivier FOUR et Pierre Alexandre VIAL, ils se voient attribués des missions nationales ce qui réduira considérablement leur activité pour la Ligue.

Nous passons donc de 4 ETP à 1 à peu près, il ne nous restera plus qu'à trouver les ressources RH pour compenser, si besoin, cela induira de trouver des ressources financières supplémentaires, pas simple comme équation ! ($ax^2+bx+c=0$). Je ne vais pas prendre plus de temps, les intervenants qui vont suivre complèteront mes propos.

Remerciements

Je terminerai par des **remerciements sincères et appuyés** :

- À **toutes celles et ceux** – dirigeants, athlètes, entraîneurs – qui font vivre et grandir notre Athlétisme au quotidien,
- Aux **membres du Comité Directeur de la Ligue** et des **Comités Départementaux**, engagés dans tous les territoires,
- À notre **personnel de la Ligue** et aux **CTS**, pour leur dévouement et leur professionnalisme,
- Et bien sûr, à tous nos **partenaires institutionnels et privés**, pour leur soutien, leur accompagnement et leurs investissements, notamment pour l'amélioration continue de notre quotidien.

• RAPPORT D'ACTIVITE

INTERVENTION DE HÉLÈNE KRZEPISZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Comme vous le savez, notre Ligue est vaste et couvre un territoire particulièrement étendu. Il nous a donc paru pertinent de structurer la région en trois territoires, dénommés « zones » : Alpes, Vallée du Rhône, et Loire et Volcans.

La Ligue AURA compte 243 clubs, 11 comités départementaux et 36 299 adhérents au 31 août 2025. Elle s'appuie sur 30 élus au sein du Comité Directeur, 12 salariés et 4 CTS (Conseillers Techniques et Sportifs).

Le site internet de la Ligue a récemment été refondu. Vous y retrouverez l'ensemble des informations présentées ici, ainsi que la liste complète des salariés de la Ligue.

Un point particulier mérite d'être apporté concernant les CTS. Deux d'entre eux partiront prochainement à la retraite (Alain BONARDI et Philippe COLLARD). Les deux autres exercent des missions partagées entre la Ligue et des missions gouvernementales : Olivier FOUR consacre 50 % de son temps à la Ligue, et Pierre-Alexandre VIAL 30 %.

S'agissant de l'évolution du nombre de licenciés, une progression constante est observée jusqu'en 2025, avec un total de 36 299 licenciés en fin de saison. À ce jour, nous comptons 36 184 licenciés. Par ailleurs, la parité femmes-hommes demeure globalement équilibrée dans notre discipline.

La Ligue constitue un centre de ressources essentiel pour les clubs, structuré autour de trois pôles : administratif, financier et service aux clubs. Ces derniers sont invités à solliciter la Ligue pour les accompagner dans leurs démarches et leur structuration.

L'organisation de la Ligue repose également sur 12 commissions, réparties en 5 axes : Sportif, Statuts et formations, Finances, Médical et antidopage, et Forme-Santé. Certaines commissions ont une vocation transversale, malgré cette classification. Elles sont composées d'élus et de salariés, se réunissent régulièrement, et publient les comptes rendus de leurs travaux sur le site de la Ligue.

En octobre 2025, un séminaire de travail a été organisé, réunissant des élus, des membres du Comité Directeur, des présidents de comités départementaux et des salariés de la Ligue. L'objectif de cette journée était de définir des orientations stratégiques autour de deux axes : le stade loisir et le running. Les réflexions menées ont permis d'aboutir à une feuille de route structurée en plusieurs actions. La poursuite de ces travaux et leurs avancées vous seront présentées tout au long de la saison. L'ensemble de ces orientations vise un développement harmonisé, en coordination étroite avec les comités départementaux.

INTERVENTION DE CORINNE BERGER-ZAMI, PRESIDENTE DE LA COMMISSION ETHIQUE, MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

La Commission Éthique a été constituée en mai 2025 et s'articule autour de quatre missions principales :

- le signalement des faits d'agression auprès des instances fédérales ;
- l'apport d'un éclairage sur les spécificités régionales à destination de la fédération ;
- la médiation des conflits à l'échelle régionale ;
- enfin, la sensibilisation, l'information et le soutien des athlètes, entraîneurs et dirigeants face à leurs problématiques relationnelles quotidiennes.

La création de cette commission fait suite à l'élection d'un référent éthique lors d'un Comité Directeur de la Ligue. Il est alors apparu naturellement nécessaire de structurer cette démarche, et la thématique des Violences Sexuelles et Sexistes (VSS) s'est pleinement intégrée à cette volonté de sensibilisation.

Lorsque l'on regarde les chiffres, on peut noter que :

- 6 sportifs sur 10 déclarent avoir subi des violences dans leur club.
- 60% des signalement concernent des violences à caractère sexuel et 40% des violences psychologiques, morales et psychiques.
- 69% sont des femmes et 65% d'entre elles étaient mineures au moment des faits.
- 28% sont de jeunes adultes (20-34 ans) et 32% sont athlètes de haut niveau.
- 75% des mis en cause sont des éducateurs sportifs et 16% des dirigeants.

Dispositifs de signalement

Deux adresses mail sont à disposition pour toute démarche :

- signalement@athle.fr – adresse fédérale
- alerte@athletisme-aura.fr – adresse créée au sein de la Ligue, afin que l'ensemble des intervenants concernés soient informés et puissent réagir rapidement, et que les

signalements ne transitent pas uniquement par une messagerie personnelle. Il est rappelé que **seuls les écrits ont valeur de preuve** et que, malheureusement, les signalements anonymes ne peuvent pas être pris en compte.

Communication et visibilité

Un bouton d'accès dédié est accessible en permanence sur le site de la Ligue. Les réseaux sociaux, canal privilégié des athlètes, feront l'objet de communications régulières : publications, vidéos et témoignages sont d'ores et déjà prévus.

À partir de cet été, un **espace dédié** sera mis en place lors des compétitions régionales — le local médical ayant été identifié comme l'emplacement le plus approprié.

Affichage obligatoire

Conformément à l'arrêté ministériel du 20 mai 2025, qui impose un affichage dans tous les lieux de pratique sportive, des affiches sont disponibles à l'issue de cette assemblée. Il est recommandé de les apposer dans les lieux de passage, notamment les sanitaires et vestiaires.

Pour conclure, nous sommes toutes et tous concernés, et alerter est un devoir collectif. Pour reprendre l'adage de Pierre Desproges : « *On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui.* »

Remarques, plaisanteries ou formules de motivation, aussi anodines qu'elles puissent paraître pour certains, peuvent être difficiles à vivre pour d'autres. Restons donc courtois, attentifs et précautionneux dans nos échanges : instaurer le dialogue est primordial pour la bonne santé de notre sport.

INTERVENTION DE LAURENCE MENU, DIRECTRICE ADJOINTE

Le secteur communication intervient en soutien de l'ensemble des autres secteurs.

Depuis l'arrivée de Mattéo Restivo, Community Manager, les statistiques des réseaux sociaux ont fait un bon significatif.

L'objectif est de mettre en valeur les athlètes, les clubs, les comités départementaux.

Les interactions fonctionnent très bien, notamment lors d'événements comme les interclubs ou la coupe de France des Ligues minimes.

Chaque année, nous essayons d'être inventif pour mobiliser notre communauté.

Petite nouveauté, l'ouverture d'un compte TikTok pour toucher les plus jeunes de nos athlètes.

L'an dernier, nous vous avons annoncé la mise en ligne du nouveau site internet, plus fluide et ergonomique. Là aussi, nous avons enregistré une augmentation importante du nombre de visiteurs.

Merci à Philippe Lavieille, le maître d'œuvre de cette plateforme d'informations.

Marcel Ferrari l'a évoqué tout à l'heure, la première diffusion en live des championnats Auvergne Rhône-Alpes Indoor. Après trois années de tests, nous sommes très heureux du succès rencontré. La production TV n'est pas le métier des collaborateurs et bénévoles engagés dans ce déploiement. Et je voudrais remercier Benjamin Ribéron et toutes les équipes d'Arbitrage Athlétisme pour leur engagement et leur volonté dans ce projet. Un grand merci également à Antonin Bordala qui a su gérer la coordination, même si les tensions étaient palpables pour cette

première. Enfin, merci à Antoine Augé, d'avoir prêté main forte au dernier moment.

Naissance du podcast de la Ligue « Sans Dossard », avec une première diffusion cette semaine. Ce projet est piloté par Antonin Bordala et Mattéo Restivo, avec l'objectif de mettre en avant toutes les composantes de notre sport et d'aller également au-delà pour élargir nos champs d'intervention.

Pour conclure, je voulais mettre en avant ce qui ne se voit pas, c'est-à-dire la créativité des équipes de la Ligue. Pour cela, nous avons fait un exercice inhabituel : nous avons recensé le nombre de créations graphiques et de montages vidéo réalisés sur l'année 2025. Ces derniers s'élèvent à 802 créations graphiques et 175 montages vidéo. Ces chiffres permettent de montrer l'ampleur de ce travail invisible.

INTERVENTION DE GILLES SAHUC, VICE-PRESIDENT EN CHARGE DU SPORTIF

Tout d'abord, une brève présentation des ressources humaines mises à disposition du Sportif, à savoir nos salariés Fabien LOIRAT, Grégory DUVAL et Thierry LAURON qui œuvrent respectivement au développement du Sportif dans son ensemble, au Haut-Niveau et au suivi du Pôle Technique et sportif, mais aussi notre CTS en la personne d'Alain BONARDI qui nous apportent un énorme soutien dans le cadre de nos compétitions et stages organisés au sein de la Ligue.

Sans oublier les autres CTS et salariés qui de près ou de loin sont aussi partie prenante dans le bon déroulement de ces différents événements et actions.

Mon intervention se résumera à vous présenter 5 slides :

- Une première slide pour situer les forces et présences de nos clubs et leur répartition au sein des 3 zones qui ont été définies « Loire & Volcans », « Vallée du Rhône » et « Alpes ».
Une répartition qui continue de nous montrer une certaine cohérence générale dans le découpage qui avait été initié alors, avec des clubs des 3 zones positionnées dans le Top 5/10 du classement AURA 2025, des performances réparties et équilibrées et surtout aucune zone dominante.
Un Top 5 quasi identique à 2024, composé du Clermont Auvergne Athlé avec 11394 pts, 2ième club au bilan FFA, suivi de l'Entente Sud Lyonnais avec 10114 pts (4ième en 2024, 9ième en 2025), de l'Entente Savoie Athlé avec 9218 pts (11ième) qui est venu cette année coiffer l'EA Grenoble 38 avec 9134 pts (12ième) pour la place sur le podium. L'EA Bourg-en-Bresse, 5ième club AURA se voit talonner de très près par le Décines Meyzieu Athlétisme avec sa très forte progression. Ces Deux clubs rentrant dans le top 50 au bilan FFA
Un constat est à faire remarquer sur le fait que plus de la moitié des clubs classés en AURA ont moins de 100 athlètes classés en termes de performances, dont plus d'1/4 avec moins de 10 athlètes classés. Cela montre une volonté de ceux-ci de proposer en leur sein, une pratique orientée Loisir, voire même en dehors du cadre fédéral.
Interrogeons-nous sur ce que nous pouvons leur apporter, comment mieux les accompagner et nous remettre en question sur nos bonnes pratiques !?
- Une seconde slide retraçant le Bilan de la saison 2025 avec beaucoup de podiums, en retrait par rapport à 2024, sur l'ensemble des différents championnats de France allant du Cross-

country, la Salle, le Stade et le Hors-Stade (Running, Trail, Montagne...)

La ligue AURA aura montré à plusieurs reprises sa place de leader dans 5 grands championnats de France + 12 places de 2^{de} dans l'ensemble des autres. L'Île de France continue de maintenir son leadership en termes de classement général des Ligues.

La valorisation d'une Ligue ne se fait pas seulement au travers des performances, ajoutons à cela la diversité des pratiques qu'elle propose au travers de ses clubs et de ses propres actions mises en place et accompagnées par ses propres salariés, mais aussi sa créativité et son innovation dans les actions d'amélioration continue des événements qu'elle propose.

- Une troisième slide sur notre capacité à accompagner nos athlètes performants. Malgré des restrictions budgétaires importantes, nous pouvons nous enorgueillir d'accompagner encore 300 athlètes dans le suivi régional en leur proposant 8 jours de stages encadrés par notre Équipe Technique Régional (ETR) sur des centres d'entraînement répartis dans les 3 zones. Une forte diminution du nombre de ces athlètes dans le suivi est aussi due à la volonté de la Ligue de cibler au mieux les athlètes en devenir et de les amener vers la « Performance »
Le constat d'un nombre en diminution sur les Internationaux A, mais un maintien à l'équilibre chez les Jeunes et le Running. La mise en place d'une meilleure prise en charge de nos athlètes du Trail dans le suivi Régional devrait sensiblement nous permettre d'améliorer ses statistiques.

Nous avons sur les listes ministérielles, 10 athlètes en ELITE, 10 en SENIORS, 17 en RELEVE, 55 en ESPOIR, 14 en COLLECTIFS NATIONAUX et 1 en RECONVERSION (Christophe LEMAITRE)

- Une quatrième slide avec plusieurs tableaux nous présentant des comparatifs mixtes (H&F), puis respectivement Hommes, puis Femmes parmi l'ensemble de nos licenciés au sein de la ligue AURA

Selon le type de licence, nous constatons une augmentation de 7 à 13% sur l'ensemble de nos prises de licences (13% Running, 11% Découverte, 7% Compétition), avec une augmentation chez les Hommes En Découverte et Compétition, équilibrée en Running mais attention à la baisse notoire avec un – 6% en Santé et – 4% en Encadrement.

Selon la catégorie de licence, nous constatons une augmentation généralisée dans toutes les catégories entre 1 et 23% (10% Cadets, 16% Juniors, 19% Séniors, Inquiétudes chez les Poussins, Benjamins, Minimes avec seulement de 1 à 3%, et les Dirigeants avec -4%). Les Femmes sont beaucoup plus nombreuses chez les Poussins à Juniors, à l'inverse pour les Hommes chez les Ecole d'athlé, Séniors et Masters ET Dirigeants ==> Pas encore assez de Femmes dans les instances dirigeantes et d'encadrement ! Une prise de conscience est nécessaire par nous tous et la mise en place d'actions permettant aux Femmes d'accéder à ces fonctions doit être une des priorités de la Ligue AURA.

- Une cinquième slide en l'honneur de nos chers licenciés de la ligue AURA avec un positionnement comparatif avec l'ensemble des licenciés au niveau National. Le comparatif est à faire en % et non en nombre, selon le Type et la Catégorie de la licence prise.

Le premier graphique nous montre, selon la catégorie de licence, que la Ligue aura suivi la tendance nationale, voire se situe même au-dessus de celle-ci selon l'augmentation constatée partout sur le territoire national. Trois exceptions avec -5% chez nos Espoirs, mais +5% chez nos Juniors et +15% chez nos Baby Athlé, en comparaison avec la moyenne nationale.

Le deuxième graphique en termes de type de licence, affiche un constat identique en termes de progression exceptionnelle chez le Running et Découverte, à contrario de la Santé et de l'Encadrement qui situent bien en dessous de la moyenne nationale.

Devons-nous en conclure que les licences Santé basculent vers des licences Running ?

A développer, comme beaucoup d'autres interrogations sur l'exception du Running en Ligue AURA et l'effervescence des inscriptions de coureurs non licenciés dans nos différentes courses hors-stade. Comment mieux les sensibiliser vers une pratique en club, etc. ?

INTERVENTION DE BENJAMIN RIBERON, VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES FORMATIONS

L'année 2025 a constitué une étape importante dans la structuration du secteur des formations au sein de la Ligue. Un travail approfondi d'analyse et de remise à plat du fonctionnement a été engagé, permettant de poser les bases d'une nouvelle organisation et de premières actions concrètes.

L'activité de formation reste soutenue avec 4 860 participations aux modules et plus de 300 qualifications délivrées, traduisant l'implication des licenciés dans leur montée en compétences. Toutefois, ce bilan demeure contrasté selon les secteurs.

L'encadrement sportif constitue un point de vigilance, marqué par une faible participation et un nombre important de modules annulés. À l'inverse, la formation des dirigeants connaît une dynamique positive et progressive. Le secteur de l'antidopage présente des résultats encourageants, malgré des besoins d'amélioration dans les processus de validation. Enfin, un ralentissement est observé chez les officiels, ainsi qu'une baisse significative chez les jeunes juges, nécessitant une relance du dispositif.

Face à ces constats, une évolution de la stratégie a été engagée, notamment dans la construction de l'offre de formation. Un travail de recensement des besoins a été réalisé auprès des licenciés afin d'adapter les contenus aux attentes des territoires et d'améliorer la communication. La mise en place d'un calendrier semestriel vise à offrir davantage de visibilité et à faciliter l'anticipation des clubs et des participants.

Plusieurs perspectives et actions sont engagées pour l'année à venir :

- lancement d'une nouvelle enquête de besoins,
- adaptation des formations dans le cadre des réformes fédérales,
- développement de nouvelles offres, notamment à destination des dirigeants,
- organisation de formations continues pour les officiels,
- simplification des procédures en matière d'antidopage.

La principale limite identifiée reste le manque de ressources humaines, en particulier de formateurs, constituant un enjeu majeur pour le développement du dispositif.

Enfin, il est rappelé que la réussite de la politique de formation repose sur l'implication des clubs et des acteurs de terrain. La formation doit être perçue comme un investissement collectif au service du développement et de l'avenir de l'athlétisme régional.

INTERVENTION DE MATTHIEU HENRY, DIRECTEUR GENERAL

Concernant le développement, la Ligue est pleinement engagée dans le développement de vos clubs et de nos territoires.

Développer pour être utile : utile aux clubs, aux bénévoles, aux dirigeants et bien sûr utile aux athlètes.

Nous allons renforcer très concrètement notre accompagnement des clubs, avec la mise en place d'une véritable boîte à outils à votre disposition dont Antonin vous parlera dans quelques minutes.

L'objectif est simple : vous faire gagner du temps, vous apporter des solutions concrètes, et vous permettre de vous développer plus facilement.

Cela passe notamment par un accompagnement renforcé sur la digitalisation. Nous allons vous proposer des outils performants, accessibles, avec des offres et des conditions tarifaires négociées, afin que chaque club puisse franchir un cap, quelle que soit sa taille.

Nous voulons que la Ligue soit un facilitateur, un appui opérationnel.

Concernant le développement de l'évènementiel, du marketing et des partenariats, c'est une année de transition suite à la fin des projets Impact 2024.

En rationalisant, en structurant, et en nous recentrant sur ce qui crée de la valeur, nous sommes confiants pour retrouver en 2026 un niveau de ressources équivalent à 2023. C'est pourquoi nous avons recruté un commercial afin de développer auprès des entreprises nos différents dispositifs. Et surtout, nous continuons à développer des dispositifs utiles, concrets, et porteurs de sens, comme Du Stade vers l'Emploi ou encore Urban Athlé.

S'engager sur des dispositifs avec les clubs

Ces projets ont un double impact : ils contribuent à faire rayonner l'athlétisme...et ils participent directement au financement de vos clubs.

C'est une logique vertueuse que nous allons continuer à amplifier.

Enfin, nous avons aussi une ambition claire sur les pratiques en plein essor que vous connaissez tous : running, trail, marche. A l'image de la création en 2026 des championnats AURA sur route et trail à venir. Aussi, des stages et compétitions pour les catégories jeunes sont en construction. Enfin, nous ne pouvons être insensibles aux enjeux environnementaux qui seront demain un levier nécessaire pour accéder aux aides publics, ainsi nous travaillons sur la mise en place d'engagements écologiques majeurs sur cette année 2026.

INTERVENTION DE BEATRICE PFAENDER, VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Lors de la mandature précédente nous avons souhaité travailler sur le principe d'un découpage de zones, que vous connaissez, qui fonctionnent actuellement très bien au niveau sportif de compétition, mais nous souhaitons aller plus loin dans la synergie des actions, la dynamique et le partage d'expériences inter comités dans toutes leurs activités.

Nous nous sommes progressivement aperçus que finalement, ce développement ne pouvait se faire que si chaque structure y était prête au niveau de sa gouvernance et de ses objectifs.

Nous nous sommes donc organisés en formant depuis 2 ans une équipe composée d'élus et de permanents, pour aller au plus proche des comités départementaux pour qu'à leur tour ils puissent soutenir leurs clubs dans leurs besoins ou leurs demandes.

L'aspect structurel de ce développement des comités et des clubs est conduit principalement par Antonin BORDALA et moi-même, mais il inclut bien-entendu l'équipe dirigeante qui compose le Bureau de la Ligue.

Nous avons recensé ici en exemple quelques axes sur lesquels nous nous sommes centrés :

Nous nous attachons à être présents à vos assemblées générales de comités, même dans certains cas dernièrement ce fut un peu compliqué !

Mais par ailleurs, en dehors de ces assemblées générales, nous assistons autant que possible aux "séminaires" des clubs organisés par les comités, ce qui est toujours source enrichissante de partage d'informations ou de solutions comme cela a été le cas dans la Loire par exemple.

Également nous venons en soutien à la rédaction de vos projets de comités ou de clubs lorsque le besoin s'en fait sentir, comme par exemple dans le Cantal ou dans la Drôme-Ardèche.

Le Projet de Développement est un élément essentiel pour la bonne marche ou la bonne gouvernance d'une association, d'autant que nos collectivités s'appuient de plus en plus sur ces projets pour bien analyser l'attribution de leurs subventions, mais il permet aussi à la structure de suivre un fil conducteur dans ses actions ou son développement.

Parlant de subventions, j'en viens bien-sûr à celle qui occupent plusieurs d'entre vous, celle de l'ANS, qui est coordonnée par la Fédération, mais les ligues sont chargées d'instruire les dossiers PSF des comités et des clubs. Je m'y attarde en quelques mots car il faut savoir que l'ANS porte un regard de plus en plus attentif à tous les dossiers qui lui sont remontés par les ligues, puis par la Fédération. Ce qui en découle c'est qu'avec Antonin qui est notre référent PSF, nous passons beaucoup de temps sur vos dossiers.

En termes de soutien à la professionnalisation, il y a 2 niveaux : l'accompagnement de la montée en compétences des bénévoles de clubs comme expliqué par Benjamin, mais également les projets à l'embauche de collaborateurs, sur lesquels les conseils juridiques d'Antonin pour le montage des dossiers sont précieux, comme par exemple dans l'Allier.

Enfin, un sujet d'importance qui est l'accompagnement aux projets d'infrastructures.

De nombreuses réfections ou constructions de stades ont lieu chaque année. Pour 2025 ce fut le cas d'Annecy, Belley, Dunières, Montluçon, Pierre-Bénite, Lyon Parilly, ... Les cas de rénovations ne sont pas parmi les plus faciles, nous en savons quelque chose pour Annecy et Parilly par exemple.

En tant que Ligue nous pouvons apporter notre contribution technique et réglementaire, mais encore faut-il connaître les projets des collectivités et travailler en relation directe dès que le projet est dans les tablettes et avant qu'il ne soit trop tard pour faire des modifications

majeures et indispensables. Je remercie au passage Nicolas Doumeng, Jacky Bouchard et Pierre Guillon pour leurs précieuses contributions.

Je laisse la parole à Antonin pour une partie innovante dans l'aide au fonctionnement des clubs.

INTERVENTION DE ANTONIN BORDALA, AGENT DE DEVELOPPEMENT

L'année 2025 a été marquée par une forte activité du pôle développement, dans un contexte de renouvellement de la gouvernance et de réorganisation des commissions. Plusieurs projets structurants ont ainsi été conduits.

Un travail spécifique a notamment été engagé avec la commission des Masters autour de la création d'un challenge intégré au circuit des meetings de la saison estivale, afin de renforcer la dynamique de cette pratique.

Par ailleurs, une démarche d'écoute des structures a été mise en place à travers la diffusion de deux questionnaires, à destination des clubs et des comités. Cette consultation avait pour objectif d'identifier précisément les besoins des structures et leurs attentes vis-à-vis de la Ligue. L'analyse des retours a permis de dégager des axes prioritaires de développement. Dans ce cadre, la refonte du site internet a été mise à profit pour créer une boîte à outils dédiée à l'ensemble des structures de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette boîte à outils propose d'ores et déjà plusieurs rubriques, notamment en matière de gestion financière, de structuration associative, de communication et de ressources humaines. Elle met à disposition des documents ressources ainsi que des modèles adaptables aux besoins de chacun. Cet espace a vocation à s'enrichir progressivement, avec l'ajout de nouveaux contenus et de nouvelles thématiques, notamment juridiques et liées à la responsabilité sociétale. Il intègre également des références vers des plateformes et outils utiles à la gestion quotidienne des structures.

Une première version de cette boîte à outils est accessible en ligne depuis le 3 avril. Les structures sont invitées à s'en saisir pleinement et à faire part de leurs besoins complémentaires afin de contribuer à son évolution.

INTERVENTION D'ANTOINE AUGÉ, RESPONSABLE MARKETING

• Bilan de l'activité 2025

L'année 2025 a été particulièrement active sur le volet développement. Plusieurs dispositifs ont marqué l'exercice par leur déploiement et leur impact sur le territoire.

Le dispositif Cap Form' Senior a été présent dans 12 villes de la région, générant plus de 300 séances sur l'année. Le dispositif Du Stade vers l'Emploi a quant à lui mobilisé plus de 450 demandeurs d'emploi à l'occasion de 5 dates organisées sur l'ensemble de la saison. Le dispositif Diagnoform© a également tenu 5 dates significatives, dont une intervention notable à l'institution Sœur Emmanuelle à Crémieu, qui a réuni 1 150 élèves. Par ailleurs, le dispositif Urban Athlé a été déployé dans 5 collèges du département de la Loire, et l'application de parcours connectés Form'City propose désormais 12 parcours disponibles sur l'agglomération grenobloise. Pour 2026, la Ligue souhaite étendre la portée de ces actions, notamment en développant Urban Athlé dans de nouveaux départements et en déployant les parcours connectés dans d'autres

villes de la région.

- **Deux nouveaux dispositifs**

En Jeu Sport Emploi

Le dispositif En Jeu Sport Emploi propose aux clubs de s'inscrire en tant que « Clubs Sportifs Engagés », statut qui leur permettra de répondre aux appels à projets associés. Quatre types d'actions sont éligibles à un financement, l'organisation :

- d'un créneau d'aller-vers (2 000 € par action),
- d'un parcours vers l'emploi (2 500 € par parcours),
- d'un match des métiers (1 500 € pour un événement à la demi-journée),
- ou d'un parcours complet d'insertion par le sport (1 000 € par bénéficiaire accompagné sur une durée de trois mois).

Antoine Augé rappelle par ailleurs que lorsqu'une agence France Travail contacte directement un club en vue d'organiser un Stade vers l'Emploi, celui-ci doit impérativement se rapprocher de la Ligue afin de pouvoir candidater à l'organisation de l'événement.

Jeu Concours Crédit Mutuel

Le jeu concours Crédit Mutuel est présenté en rappelant les actions attendues des clubs participants : une action à réaliser au Crédit Mutuel et une action à réaliser au sein du club. L'objectif de ce dispositif est de renforcer les liens entre les clubs et les caisses locales du Crédit Mutuel. Les lauréats du jeu concours 2025 sont également rappelés à cette occasion.

- **RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI (ANNEXE 2)**

Après ces brillants rapports d'activités sportive et d'animation, c'est à mon tour de prendre la parole pour vous parler des finances de notre ligue.

Et commençons par le compte de résultat 2025 qui se solde par un excédent de 53 209 €, dans un contexte où les produits sont inférieurs au budget, mais où une forte maîtrise des charges a permis de préserver l'équilibre.

Par rapport au budget prévisionnel, les recettes sont en diminution de 192 k€ et les dépenses de 245 k€.

Ces écarts s'expliquent notamment par le fait que le budget prévisionnel 2025 a été construit sur la base du réalisé 2024. Cette approche a sans doute conduit à une certaine surestimation des niveaux d'activité, en ne tenant pas suffisamment compte du caractère exceptionnel des exercices 2023 et 2024, marqué par l'effet des Jeux Olympiques.

Cet effet s'est principalement traduit par une baisse marquée de la ligne partenaires / prestations commerciales -196 k€ en recettes, ainsi que par une diminution des services extérieurs, pour un impact cumulé de -232 k€ en dépenses

Points marquants :

Licences représentent 51% des produits

- 764 101 € pour 743 550 € : +20 551 €
- base solide de notre modèle économique

Subventions

- -7 504 € (écart limité) essentiellement dû à la baisse de l'ANS

S'agissant des dépenses, l'explication de leur baisse a été évoquée précédemment.

En revanche, les dotations aux amortissements et aux provisions dépassent le prévisionnel de 25 k€.

Les amortissements enregistrent une hausse de 9 029 €, principalement liée à l'investissement réalisé dans du matériel vidéo destiné aux compétitions. Cet investissement s'inscrit dans une logique de structuration et de développement de l'activité sportive.

Et des dotations aux provisions ont été constituées afin de couvrir certains risques et charges.

Parmi celles-ci, un montant de 10 k€ correspond à un transfert d'écriture, relatif aux titres de la société Athlétisme Event, laquelle, comme mentionné précédemment, a été clôturée.

Enfin, une charge d'impôt de 3 662 € est comptabilisée, en lien avec les intérêts générés par les produits financiers.

Ce qui est positif

- Résultat excédentaire
- Bonne dynamique des licences
- Activité sportive soutenue

L'exercice 2025 montre une ligue capable de s'adapter rapidement : malgré des recettes inférieures aux prévisions, nous avons su maîtriser nos dépenses pour maintenir un résultat positif.

- Les enjeux pour les prochains exercices seront de sécuriser les partenariats, fiabiliser les prévisions budgétaires et consolider la dynamique des licences, qui reste notre socle principal.

Après cette analyse globale du compte de résultat, il apparaît pertinent d'en affiner la lecture à travers une approche analytique distinguant deux secteurs structurants :

- le fonctionnement traditionnel et le marketing / développement.
- Le secteur fonctionnement concentre un peu plus de 69 % des dépenses et plus de 68 % des recettes.
- En dépenses, il est principalement porté par les postes sportif : (compétitions, suivi régional et le haut-niveau) qui représentent 53 % des dépenses du secteur ; et l'administratif (42 %).
- Les recettes reposent majoritairement sur les licences, mutations et cotisations (près de 75 %), complétées par les subventions (un peu plus de 11 %).
- Le secteur marketing / développement représente un peu plus de 30 % des dépenses et plus de 31 % des recettes.
- Du côté des dépenses, celles-ci se concentrent principalement sur le Meeting de Lyon (39 %), l'administration (23 %), ainsi que sur diverses actions complémentaires qui témoignent d'une dynamique de développement.
- Les recettes proviennent essentiellement des partenaires (plus de 36 %), des subventions (plus de 32 %) ainsi que du meeting et de prestations diverses (plus de 27 %).

En conclusion, les résultats sont globalement satisfaisants. Le secteur fonctionnement présente un bénéfice de 21 446 €, tandis que le secteur développement affiche également une situation positive avec un excédent de 31 763 €. Ces éléments traduisent une gestion saine et équilibrée, permettant d'envisager sereinement la poursuite et le renforcement des actions engagées.

Passons maintenant à l'analyse de l'évolution des produits sur les quatre derniers exercices

Sur la période 2022–2025 les produits de la structure présentent une évolution globalement positive, malgré un repli observé en 2025. Le total des produits est en diminution d'un peu plus de 7 % par rapport à 2024, mais en progression de plus de 13 % par rapport à 2022.

Les licences, mutations et cotisations constituent le principal levier de croissance, en progression de plus de 7 % par rapport à 2024 et de presque 39 % par rapport à 2022. Cette dynamique reflète une augmentation du nombre de licenciés et conforte le rôle structurant de cette ressource dans notre modèle économique.

À l'inverse, les subventions (Régions et ANS) enregistrent une baisse globale. Après un recul marqué entre 2022 et 2023, puis un léger rebond en 2024, elles diminuent à nouveau en 2025 pour atteindre 217k€, soit presque 9 % de moins sur un an et près de 20 % de moins par rapport à 2022. Cette tendance confirme une érosion progressive des financements publics.

Les produits divers enregistrent la variation la plus significative, en recul de 31 % entre 2024 et 2025, pour s'établir à 142 392 €, soit un niveau inférieur à celui de 2022. Cette diminution s'explique par des encaissements moindres sur les stages régionaux et un repli des formations, notamment sur le trail.

Enfin le poste développement (hors subventions) présente une évolution contrastée. Après une forte progression entre 2022 et 2023, il diminue sur les deux dernières années pour atteindre 367 k € en 2025 (-19 % par rapport à 2024), tout en restant supérieur de 15 % à son niveau de 2022.

Cette évolution ne remet pas en cause la qualité du travail accompli ni l'engagement des équipes du secteur. Elle s'inscrit également dans une phase de transition, laissant à notre nouveau directeur, Matthieu, le temps nécessaire pour s'approprier pleinement ses fonctions et impulser sa propre dynamique.

En synthèse, l'exercice 2025 met en évidence un modèle économique de plus en plus centré sur les ressources propres, issues des licences, tandis que les autres sources de financement montrent des signes de fragilité. Dans ce contexte, la consolidation et la diversification des recettes apparaissent comme des enjeux prioritaires afin de sécuriser durablement l'équilibre financier.

Faisons maintenant un focus sur l'évolution de certains postes du bilan au cours des quatre derniers exercices.

1. Évolution globale du bilan

- Total du bilan en progression continue : +13 % entre 2022 et 2025 (+5 % sur la dernière année).

- Cela traduit une croissance de l'activité et des investissements, avec un renforcement global de la structure financière.

2. Fonds propres nets

- Baisse marquée en 2024, suivie d'un rebond significatif en 2025 (+13 %). Cette évolution s'explique notamment par le déficit constaté en 2024 (-86 462 €), résultant principalement de la constitution de provisions pour risques.
- Sur 4 ans, évolution quasi stable (+1 % seulement).

3. Trésorerie (Disponibilités bancaires)

- Hausse continue : +12 % depuis 2022.
- +8 % entre 2024 et 2025.

4. Charges restant à payer

Au total, elles s'élèvent à 496 k€, réparties comme suit :

- 64 k€ de dettes fournisseurs
→ correspondant à des factures non encore reçues (charges à payer)
- 113 k€ de dettes fiscales et sociales
→ incluant les échéances dues aux organismes sociaux et à l'administration fiscale
- 319 k€ d'autres dettes
→ dont principalement : 219 k€ liés au solde des comptes club (le restant sont des NDF à payer)

5. Endettement (Emprunts)

- L'endettement a fortement diminué jusqu'en 2024, puis a connu un rebond en 2025 (+108 %), principalement lié à la souscription d'un emprunt de 90 k€ pour l'acquisition du matériel vidéo dont je vous ai déjà parlé.
- Malgré ce rebond, le niveau d'endettement reste inférieur à celui de 2022 (-23 %), grâce au remboursement intégral de l'emprunt contracté pour l'achat des locaux.

6. Masse salariale

Une forte progression est observée entre 2022 et 2023 (+21 %). Cette évolution s'explique notamment par l'absence de salarié comptable en 2022, suivie de l'arrivée, en janvier 2023, de Bruno Chollat, ainsi que d'Antonin Bordala en tant qu'agent de développement.

Je souhaite saisir cette occasion pour remercier la Fédération, dont le soutien financier aux postes d'agent de développement contribue au renforcement de notre équipe et nous permet de porter nos projets avec encore plus d'ambition. Évolution sur 4 ans : +22 %, traduisant une augmentation globale maîtrisée.

7. Produits et charges

Produits

En progression continue jusqu'en 2024, suivie d'un repli en 2025 (-7 %), dont les causes ont été précédemment exposées.

- Sur l'ensemble de la période, les produits enregistrent néanmoins une hausse globale de 13 % sur quatre ans.

Charges

En forte progression jusqu'en 2024 suivi d'un repli significatif en 2025 (-15%)

Cette évolution s'explique principalement par :

L'acquisition en 2024 de billets pour les JO

Une dotation importante aux provisions pour risques, initiée en 2023 et complétée en 2024

8. Résultat net

- Positif en 2022 et 2023.
- Déficit important en 2024 (-86K).
- Retour à un résultat positif en 2025 (+53K).

Points forts

- Croissance du bilan
- Bonne trésorerie
- Redressement du résultat en 2025
- Maîtrise des charges

Points de vigilance

- Fonds propres encore fragiles, par rapport au total du bilan il faudrait se rapprocher des 570k€
- Dépendance à la maîtrise des charges pour maintenir l'équilibre

• **APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Eric Mas présente un résumé des deux rapports.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'ATHLETISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

• **MISE AUX VOIX DES RAPPORTS**

Pour : 609 VOIX

Contre : 0

Abstention : 0

→ Les comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.

• **PROPOSITION ET MISE AUX VOIX DE L'AFFECTATION DES RESULTATS**

• Pour : 609 Voix

• Contre : 0

• Abstention : 0

→ L'affectation du résultat aux réserves est votée à l'unanimité.

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU MONTANT DES COTISATIONS REGIONALES**

- Pour : 609 Voix

- Contre : 0

- Abstention : 0

➔ Vote du montant des cotisations régionales est voté à l'unanimité

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU BUDGET PREVISIONNEL 2026**

Le prévisionnel 2026 s'établit à 1,502 M€ et est construit à l'équilibre. Nous avons fait le choix de la prudence.

Concernant les produits, on observe une légère hausse d'environ 12 000 € par rapport au réalisé 2025.

Les licences, qui représentent encore plus de 50 % de nos ressources, restent stables. En revanche, les subventions diminuent, par prudence nous les avons baissées d'environ 10%, mais c'est un point d'attention.

À l'inverse, les partenaires et prestations progressent fortement, ce qui est un signal positif en matière de diversification de nos ressources.

La diminution significative du compte « Participations stages / compétitions / divers » (-41 589 €) s'explique principalement par deux facteurs :

- D'une part, une baisse anticipée des encaissements liés aux participations aux stages régionaux, traduisant soit une diminution du nombre de stages organisés, soit une participation moindre des licenciés, une réflexion est en cours !!
- D'autre part, l'absence de prise en compte, dans les prévisions, des pénalités habituellement constatées mais non intégrées dans les budgets prévisionnels. À titre indicatif, ces pénalités représentaient environ 12 k€ en 2025.

Sur les charges, on observe une hausse globale par rapport au réalisé 2025 d'environ 65 000 €.

Le point principal concerne la masse salariale, en augmentation de 68 000 €, ce qui porte son poids à près de 34 % du budget.

Cette progression s'explique, d'une part, par des revalorisations salariales intervenues en début d'année, et d'autre part, par l'intégration dans les effectifs, de Rémy Fromont, précédemment salarié d'Athlétisme Event depuis septembre 2025

Les autres évolutions sont plus modérées, avec une légère hausse des services extérieurs et, à l'inverse, une baisse de certaines charges et provisions.

En synthèse, le budget est équilibré et prudent, mais avec deux enjeux majeurs :

- la maîtrise des charges,
- la sécurisation de nos ressources, notamment publiques, partenariales et surtout provenant des licences.

Comme chaque année, je tiens à rappeler que ce prévisionnel reste, par nature, une estimation. Il fera l'objet d'un suivi attentif par la commission des finances, qui proposera, si nécessaire, des ajustements et arbitrages, comme nous l'avons fait en 2025.

J'arrive au terme de mon intervention

Un grand merci à tous ceux qui font vivre notre Ligue !

Merci à notre équipe salariée, et tout particulièrement à Bruno pour sa disponibilité et sa bonne humeur (même si son humeur est parfois un peu taquine) ainsi qu'à nos cadres techniques, pour leur énergie et leur professionnalisme au quotidien.

Merci à nos partenaires publics et privés, pour leur soutien précieux.

Merci à nos membres du bureau et du comité directeur, pour leur engagement.

Je n'oublie pas Amélie et Xavier DEMAY, nos experts-comptables, pour leurs conseils avisés, ni notre commissaire aux comptes Eric Mas.

Merci aussi à la commission des finances et à son président Jacques Arconte, et bien sûr à vous les représentants des clubs, pour votre rôle essentiel dans la vie de notre Ligue.

Grâce à vous tous, notre Ligue continue de grandir, d'avancer, et surtout... de rester une grande famille !

- Pour : 609 Voix
- Contre : 0
- Abstention : 0

➔ [Vote du budget prévisionnel à l'unanimité](#)

- **ELECTION DU DELEGUE DES CLUBS**

Pierre Gardet a été élu Délégué de Club à 581 voix pour 605 possibles.

Bravo à lui.

- **INTERVENTION DE FREDERIC BURLETT, TRESORIER GENERAL DE LA FFA**

C'est un honneur pour moi d'être présent au nom de notre président Jean Gracia, retenu par d'autres assemblées générales. Je ne suis pas venu les mains vides : en tant que trésorier général de la FFA et trésorier de la Ligue du Grand Est, j'ai regardé de près ce que vous faites ici, et je dois vous le dire sincèrement, votre ligue est dynamique, moderne, structurante.

Avec vos 36 311 licenciés, quatre clubs dans le top 12 national, vos projets en tourisme sportif, votre studio d'enregistrement, votre production TV... J'ai regardé votre retransmission des championnats en salle il y a quelques semaines : c'était vraiment très pro. Beaucoup de ligues, à commencer par la mienne, devraient s'en inspirer. Bravo à vous.

Une fédération qui se modernise

La FFA, ce n'est pas qu'une vieille dame, c'est une grande dame, et elle est en train de se transformer. Depuis janvier 2025, nous avons voulu une gouvernance plus resserrée, plus opérationnelle : moins de membres au bureau fédéral, moins de commissions, mais plus

d'efficacité au quotidien. Jérôme Bouillon et notre nouveau directeur technique national Franck Binet, arrivé en mai 2025, travaillent main dans la main, avec des équipes qui opèrent en transversal entre services fédéraux et DTN. Ce n'était pas le cas avant, et ça change vraiment les choses.

Notre cap est clair : développer la pratique sous toutes ses formes — pas uniquement compétitive. La forme & santé, la marche nordique, le sport en entreprise... ce sont des attentes sociétales réelles, et nous devons y répondre. Et dans tout ça, le club reste au cœur du système. Notre client, c'est le club. C'est lui qu'on doit accompagner, en lien avec les ligues et les comités.

Un redressement financier dont je suis fier

Je vais être transparent avec vous, parce que vous méritez de savoir d'où l'on vient. En arrivant début 2025, nous avons découvert un déficit de 3,6 millions d'euros. Et pendant la Coupe d'Europe des équipes à Madrid, en juin, j'appelais notre président et notre directeur général presque toutes les heures : nous étions descendus à 70 000 € de trésorerie pour une fédération dont le budget dépasse 30 millions. Nous avons frôlé le découvert. Ça, ça marque.

Pendant tout le premier semestre, nous avons travaillé d'arrache-pied : des budgets révisés chaque semaine, des procédures de contrôle interne, des contrats renégociés. Et grâce à l'effort de tous - élus, salariés, et ligues qui ont accéléré la remontée des licences, dont la vôtre - nous terminons 2025 avec un excédent de plus de 400 000 €. Ce n'était vraiment pas gagné. Pour 2026, nous visons 1,5 million d'euros d'excédent, afin de reconstituer nos fonds propres et offrir à la fédération une vraie sécurité financière d'ici fin 2028.

Les chiffres qui comptent

Quelques données clés pour vous situer où nous en sommes :

- 340 000 licenciés en 2025, en hausse de 2,5 %, avec un objectif record à 343 700, et nous allons y arriver.
- 48 % de femmes parmi les pratiquants (la parité est à portée de main).
- 72 salariés CDI et 68 cadres techniques nationaux.
- 900 000 Pass Prévention Santé délivrés depuis le 15 janvier 2025, à 5 € par an, pour permettre aux non-licenciés de pratiquer en toute sécurité.
- 40 championnats de France, avec une nouveauté importante : nous allons arrêter de faire payer les clubs organisateurs, et au contraire les accompagner davantage.
- Nos 3 événements patrimoniaux sont maintenus : Bercy, la Diamond League à Paris le 28 juin, et l'Ekiden en novembre.

Des résultats sportifs qui donnent confiance

Sur le plan sportif, 2025 a été une belle année. Deux médailles aux Mondiaux de Tokyo, dont l'or de Jimmy Gressier, qui nous a d'ailleurs régalaré ici avec un 12'51" sur 5 000 m. En trail, nous sommes première nation mondiale avec huit médailles, dont deux en or. Et nos jeunes sont là : 12 médailles en U23 à Bergen, 8 en U20 (cinquième nation européenne dans les deux catégories). La relève est solide.

Pour préparer l'avenir, nous structurons désormais notre haute performance en trois programmes olympiques : Los Angeles 2028 confié à Jean Galfione, Brisbane 2032 à Pierre-Charles Peuf, et déjà les JO 2036 à Paul Lalire. On ne gagne pas une olympiade en quatre ans, il faut s'y prendre à dix ans. C'est ce qu'ont fait les Anglais avec Londres, et nous prenons ce même cap. Par ailleurs, notre SCIC Athlé Pro sécurise aujourd'hui 57 athlètes de haut niveau via des contrats CDI, pour un budget d'1,4 million d'euros. Ce n'est pas du luxe, c'est une nécessité.

Ce qui arrive

Plusieurs chantiers avancent, et je veux vous en donner un aperçu honnête :

Notre nouveau site et espace club Mon Club Athlé sont en ligne depuis septembre. Ils sont perfectibles, on le sait, mais nous avons choisi l'action. Les équipes travaillent à leur amélioration continue. Athlé TV migre vers YouTube : plus accessible, moins coûteux. La simplification des licences est en cours. L'objectif, c'est un clic, une licence, sans parcours du combattant.

Sur l'OFA, nous avons un projet ambitieux : en faire un véritable centre de formation professionnelle, ouvert à d'autres fédérations, avec une déclinaison territoriale en lien avec les ligues. Le modèle économique va changer. Les détails seront annoncés à la rentrée.

Et puis il y a un grand projet événementiel, centré sur le recrutement des jeunes dans les écoles, dans les quartiers. Je n'ai pas le droit d'en dire plus aujourd'hui, mais ceux qui seront à Saint-Brieuc la semaine prochaine en sauront davantage.

À Saint-Brieuc, la semaine prochaine

Présidents, trésoriers, secrétaires de ligue, délégués de clubs : un atelier sera consacré à la professionnalisation des clubs, avec des intervenants extérieurs et des groupes de travail où vos idées seront précieuses. Parce que se professionnaliser, ce n'est pas forcément salarier, c'est aussi se former, s'organiser, être à la hauteur des attentes du public. Plus on sera pro, plus on rassurera, plus on attirera.

Merci pour votre attention, et encore bravo pour tout ce que vous faites ici en Auvergne-Rhône-Alpes.

Clôture de l'assemblée générale à 13h00.